

## COUPE DE FRANCE 2004 : règlement

1. Le Comité de Direction des compétitions est constitué de Jean-Yves Elie, Directeur sportif de la FFD, Gilbert Lechevrel, Secrétaire Général de la FFD, Denis Frenot, Président de la Ligue Nord, Didier VICTOR, Président du Club de Bagneux ou leurs représentants. Ils peuvent se faire assister par des membres du comité organisateur.
2. La participation à la Coupe de France est ouverte à tous les joueurs titulaires d'une licence FFD en cours de validité.
3. Le tournoi comprend 4 compétitions : masculins, féminines, juniors et doubles.
4. Les distances de jeu sont celles imposées par la WDF.
5. Tous les matchs, jusqu'aux quarts de finale inclus, se jouent aux meilleures des cinq manches de 501 points (3 manches gagnantes), départ direct, finish sur un double.
6. Les demi-finales et les finales en féminines, doubles et juniors se jouent aux meilleures des sept manches (4 manches gagnantes). Les demi-finales et la finale en masculins se jouent aux meilleures des neuf manches (5 manches gagnantes).
7. Avant chaque match, un tirage au sort à la pièce est effectué par le scoreur pour déterminer le joueur qui débute le match. A partir des 1/2 finales, en cas de manche décisive, l'ordre de lancer sera déterminé en jouant une flèche pour la bulle. Le joueur qui avait gagné le toss pour le match effectuera le premier lancer. Le joueur le plus près du centre commence la manche décisive.
8. Le comptage des points s'effectue verticalement, à gauche de la cible, par un scoreur volontaire. En cas d'absence d'arbitre, le Comité de direction est habilité à en désigner un de son choix parmi les joueurs inscrits disponibles.
9. Chaque joueur dispose d'un carnet de route où sont mentionnés le numéro de la cible et l'heure à laquelle le joueur doit y être présent. La perception des carnets de route se fera le samedi 10 avril de 8h45 à 10h00 pour les doubles; les juniors seront appelés et doivent rester présents sur le lieu de la compétition. Les carnets de route pour les masculins et les féminines seront distribués la dimanche 11 avril à partir de 9h00.
10. Le début de la compétition est prévu à 11h00 le samedi 10 avril et à 10h00 le dimanche 11 avril. Tout joueur qui n'est pas présent sur la cible dans les 5 minutes qui suivent l'heure mentionnée sur son carnet de route sera déclaré forfait par le Comité de Direction.
11. Le vainqueur de chaque match doit communiquer son résultat et faire pointer son carnet de route à la table de marque dès la fin du match.
12. Le timing annoncé par l'organisateur est donné à titre indicatif, il peut être modifié en fonction de l'évolution de la compétition. Seule l'heure mentionnée sur le carnet de route doit être prise en compte.
13. Les inscriptions doivent être envoyées à l'organisateur au plus tard le samedi 2 avril 2004 (le cachet de La Poste faisant foi), accompagnées du règlement. Aucune inscription par téléphone ou par e-mail, n'est acceptée. Le tirage au sort se fera en présence d'un membre du bureau de la FFD.
14. Le montant des récompenses (primes) sera proportionnel au nombre d'inscrits; les montants annoncés, calculés sur la base de 400 participants, étant le minimum. Les récompenses sont remises sur le podium à l'issue de chaque journée de compétition.
15. Il est interdit de fumer, de consommer toutes denrées alimentaires, ou boissons autres que de l'eau minérale ou gazeuse, dans la salle de jeu.
16. Sauf accord exceptionnel des organisateurs, les récompenses ne sont remises qu'à la fin des compétitions.